EDUQ
8870704

28-1822

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE ET POUR LES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCEUIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE.

1986-1987

Québec

Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 6870704
Centre d'intérêt: 755

Programme de perfectionnement collectif en didactique pour les enseignants de français ou d'anglais, langue seconde, et pour les enseignants des classes d'acceuil [sic] ou de francisation, du primaire et du secondaire : 1986-1987. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1987?].
7, [6] p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec)

Code: 28-1622.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Programme de perfectionnement * Perfectionnement des enseignants * Français (Langue) * Anglais (Langue) * Langue seconde * Classe d'accueil * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Classe de francisation

Le MEQ, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, offre aux commissions scolaires dispensant l'enseignement primaire et secondaire la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui oeuvrent dans le domaine du français et de l'anglais, langues secondes, et dans le domaine du français pour les classes d'accueil et de francisation. Les buts du perfectionnement collectif en didactique sont: 1. d'améliorer la qualité de l'intervention pédagogique; 2. d'améliorer la pratique de l'enseignement, d'initier les enseignants aux nouvelles approches pédagogiques en langue seconde et à leurs applications; 3. de rendre les enseignants capables de faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement; 4. de rendre les enseignants aptes à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence. Le document fournit toute l'information nécessaire à ceux qui désireraient s'inscrire à ce nouveau programme de perfectionnement collectif.

Type de document: d

EDUQ
8870704

28-1822

DOCUMENT D'INFORMATION

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE ET POUR LES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCEUIL OU DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE.

1986-1987

Québec

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS * DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS (LANGUE SECONDE) ET POUR LES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1.0 DESTINATAIRES DU DOCUMENT

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Secrétariat d'État, offre aux commissions scolaires dispensant l'enseignement primaire et secondaire, la possibilité d'organiser des activités de perfectionnement pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui oeuvrent dans le domaine du français et de l'anglais, langues secondes et dans le domaine du français pour les classes d'accueil et de francisation.

2.0 DÉFINITION

Est considéré comme perfectionnement collectif un projet qui:

1. Comprend une ou plusieurs sessions, de durée variable, dont les objectifs sont conformes à l'article 4.0 du présent document d'information.
2. Met en place des activités dont les contenus approfondissent un ou plusieurs aspects d'un des thèmes énumérés à l'article 5.0.
3. S'adresse à un groupe d'enseignants ou d'enseignantes en vue de répondre à un besoin de perfectionnement commun au groupe et implique la participation de tous les membres du groupe considéré. Il exclut par conséquent l'organisation d'un ensemble de sessions où un individu fait partie d'un groupe différent selon le contenu de la session.

* Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

3.0 ANALYSE DE LA SITUATION

Le régime pédagogique du primaire propose, à l'article 43, une répartition du temps d'enseignement des langues secondes:

Français langue seconde	2 h/sem. au 1er cycle	2 h/sem. au 2e cycle
Anglais langue seconde	----------	2 h/sem. au 2e cycle

L'article 47 du même régime précise que l'enseignement du français, langue seconde, commence en première année d'études pour les enfants admis à recevoir l'enseignement en anglais. L'enseignement de l'anglais, langue seconde, commence au deuxième cycle, sauf pour les projets d'innovation pédagogique autorisés par le Ministre.

Le régime pédagogique du secondaire mentionne aux articles 27, 29, 30, 33 et 35 que la langue seconde, anglais ou français, devra être enseignée pendant une période équivalente à quatre unités ("crédits") par année. Le temps associé à chaque crédit correspond normalement à 25 heures d'activités.

Les articles 30 et 31 du régime pédagogique du primaire et les articles 15 et 16 de celui du secondaire stipulent que des classes d'accueil et de francisation sont organisées par des commissions scolaires selon les modalités déterminées par le ministre à l'intention des élèves qui ne connaissent pas suffisamment le français pour participer aux activités des classes régulières. La durée moyenne du séjour en classe d'accueil ou de francisation est de dix mois.

Un sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1 150 enseignants de la langue seconde qui a été mené par le service de recherche et d'expérimentation de la Direction générale du développement pédagogique avec le concours du Centre de sondage de l'université de Montréal, a permis d'obtenir une estimation des besoins de perfectionnement.

Ce sondage a permis d'établir un besoin de perfectionnement en didactique des langues secondes. Environ 50% des enseignants de langue seconde du primaire et 30% de ceux du secondaire n'auraient aucune formation en didactique des langues secondes.

Sur un total d'environ 3 600 enseignants, 75% des répondants en anglais, langue seconde, et 57% des répondants en français, langue seconde, ont déclaré ressentir un besoin de perfectionnement dans le but d'améliorer leur enseignement.

Pour ce qui est des classes d'accueil et de francisation, les commissions scolaires dans leur ensemble ont manifesté des besoins de formation en didactique de leurs enseignants en rapport avec les nouveaux programmes d'études, au primaire et au secondaire. Un besoin de formation de ces mêmes enseignants a été également souligné dans L'école québécoise et les communautés culturelles (1985).

Le ministère de l'Éducation a, depuis la publication de l'École québécoise, manifesté clairement son intention d'améliorer la qualité de la vie pédagogique. Le présent programme s'inscrit dans cette démarche. D'autant plus que les nouvelles tendances en didactique des langues requièrent de la presque totalité des enseignants qu'ils entreprennent des activités de perfectionnement.

4.0 BUTS DU PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE

4.1 Améliorer la qualité de l'intervention pédagogique des enseignants/es de langue seconde, et pour les enseignants/es des classes d'accueil et de francisation, non nécessairement en vue de l'obtention d'unités ("crédits");

4.2 Améliorer la pratique de l'enseignement, initier les enseignants/es aux nouvelles approches pédagogiques en langue seconde et à leurs applications;

4.3 Renseigner sur diverses méthodologies d'enseignement des langues secondes;

4.4 Rendre les enseignants/es des classes d'accueil et de francisation capables de faire le lien entre l'intervention pédagogique en langue seconde et l'intervention en langue d'enseignement.

4.5 Rendre les enseignants/es aptes à préciser leurs objectifs pédagogiques en fonction des nouvelles approches et à planifier leurs activités d'apprentissage et d'évaluation en conséquence.

5.0 CRITÈRES PÉDAGOGIQUES RETENUS POUR ANALYSER ET SÉLECTIONNER LES PROJETS

Pourront être retenus les projets traitant des thèmes suivants:

5.1 Les aspects théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage.

Exemples:

- le rôle de l'erreur dans l'approche communicative;
- le processus d'apprentissage;
- les modèles d'enseignement et d'apprentissage;
- les facteurs qui influencent l'apprentissage.

5.2 Les aspects pratiques et méthodologiques de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue seconde.

Exemples:

- la planification de l'enseignement;
- le traitement des erreurs dans une approche communicative;
- les activités d'écoute ou de compréhension orale;
- la contextualisation;
- les activités de communication: jeux de rôles, simulation, résolution de problèmes;
- l'exploitation du journal en classe;
- l'exploitation du document authentique;
- l'élaboration d'activités visant la créativité langagière.

5.3 L'évaluation formative et sommative.

Exemples:

- buts visés en évaluation;
- la démarche évaluative;
- les techniques d'évaluation;
- l'élaboration d'instruments.

5.4 Les projets permettant de répondre à des besoins spécifiques.

Exemples:

- l'informatique et l'enseignement des langues secondes;
- pistes ou suggestions d'enrichissement;
- l'adaptation du programme à des élèves doués, à des élèves en adaptation scolaire, etc;
- l'adaptation de l'enseignement des langues secondes aux autochtones.

6.0 CRITÈRES ADMINISTRATIFS RETENUS POUR ANALYSER ET SÉLECTIONNER LES PROJETS

Les projets seront analysés en tenant compte des critères administratifs suivants:

6.1 Une répartition régionale compte tenu des sommes d'argent disponibles.

6.2 Une répartition au prorata des clientèles anglophones et francophones.

6.3 Une priorité est accordée aux projets réalisés en tout ou en partie pendant les journées pédagogiques ou en dehors des heures de classe.

7.0 MODALITÉS DE FINANCEMENT

7.1 La période de réalisation des projets s'étend du 1er juillet 1986 au 30 juin 1987.

7.2 Le coût du projet de perfectionnement pour un groupe donné ne pourra excéder 600$ par enseignant.

7.3 Les dépenses admissibles sont les suivantes:

- les honoraires (maximum de 300$ par jour), frais de séjour et de déplacements des animateurs/trices;

  N.B. Le versement d'honoraires à un professionnel non-enseignant est exclu lorsque le travail est effectué pour son employeur habituel;

- les frais de séjour et de déplacements des participants/es s'il y a lieu;
- les frais de suppléance des participants/es s'il y a lieu

  N.B. L'achat de matériel didactique n'est pas autorisé.

7.4 Les montants versés pour ces projets d'activités ne sont pas transférables, soit à un autre dossier ou une autre année financière.

7.5 Les montants soumis font d'abord l'objet d'une approbation de principe, mais ne sont versés que conformément aux modalités de remboursement prévus en 9.0 du présent document.

8.0 MODALITÉS D'INSCRIPTION

8.1 La commission scolaire remplit le formulaire de présentation d'un projet de perfectionnement collectif en didactique annexé au document d'information et le fait parvenir à la Direction de la formation du personnel scolaire avant le 1er avril 1986 en s'adressant à:

Monsieur Franklin McInnes
Direction de la formation
du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation
Centre administratif G, 8e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Tél.: (418) 643-2948

8.2 Le responsable du programme de perfectionnement collectif communiquera au directeur général de la Commission scolaire la décision du comité de sélection des projets, avec copie au responsable du projet.

9.0 MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Après la tenue des activités de perfectionnement, la commission scolaire fait parvenir au service de la formation scolaire:

1er, le formulaire de réclamation accompagné
2e, des questionnaires d'évaluation individuels (1 par individu par projet) et
3e, un rapport synthèse donnant une compilation de l'ensemble des questionnaires individuels de perfectionnement.

Suite à la réception et à l'analyse de tous les documents reçus, un chèque remboursant les frais réels sera acheminé à la commission scolaire.

☐ Primaire
☐ Secondaire
☐ Anglais, langue seconde
☐ Français, langue seconde
☐ Classes d'accueil et de francisation

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION D'UN PROJET COLLECTIF DE PERFECTIONNEMENT EN DIDACTIQUE DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUES SECONDES ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION

IDENTIFICATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____ Région _____

Adresse de la commission scolaire _____

_____

Code postal _____ Tél.: ( ) _____

Responsable à la commission scolaire _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Date: du ___ du mois de _____ au _____ du mois de _____ 198__

Endroit(s) _____

Nbre total d'heures _____

Nbre total de jours _____

Tenue de l'activité: Nbre de Jours pendant les heures de classe _____
" " " en dehors des heures de classe _____
" " " pendant les journées pédagogiques _____

Description du contenu du projet

Objectif général : _____

_____

Objectifs spécifiques: _____

_____

_____

Description du contenu du projet: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

FORMULAIRE DE PRESENTATION (suite)

Coût estimé pour l'animation

NOM PRÉNOM	FONCTION	EMPLOYEUR RÉGULIER	Rémunération	X	Nbre de jours	= Sous-total	Frais de séjour	X	Nbre de jours	= Sous-total	Frais de déplacement	X	Nbre de jours	= Sous-total	Frais de supplément de jours	X	Nbre de jours	= Sous-total	TOTAL
				X		=		X		=		X		=		X		=	
				X		=		X		=		X		=		X		=	
			TOTAL			=	TOTAL			=	TOTAL			=	TOTAL 1			=	

Coût estimé pour les enseignants			NIVEAU				Statut			Frais de déplacement	X	Nbre de jours	= Sous-total	Frais de supplément de jours	X	Nbre de jours	= Sous-total	TOTAL
	Langue enseignée		Primaire		Secondaire													
NOM PRÉNOM	Anglais	Français	1er cycle	2e cycle	1er cycle	2e cycle	Spécialiste	Titulaire										
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
											X	=			X	=		
TOTAL											TOTAL	=			TOTAL 2	=		

Total de 1 et 2 ÷ Nbre d'enseignants = Coût moyen — Total de 1 et 2

Coût moyen incluant les animateurs _____ ÷ _____ = _____

ATTESTATION DE L'ORGANISME: Je certifie que les participants/es travaillent à plein temps dans notre commission scolaire comme enseignant/e ou conseiller/e pédagogique de langue seconde.

_____ _____

Signature du directeur général — Date

☐ Primaire
☐ Secondaire
☐ Anglais, langue seconde
☐ Français, langue seconde
☐ Classes d'accueil et de francisation

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION D'UN PROJET COLLECTIF DE PERFECTIONNEMENT EN DIDACTIQUE DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUES SECONDES ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION

IDENTIFICATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Nom de la commission scolaire _____ Région ____

Adresse de la commission scolaire _____

_____

Code postal _____ Tél.: ( ) _____

Responsable à la commission scolaire _____

Nom de l'animateur de la session _____

_____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET

Date: du ___ du mois de _____ au ___ du mois de _____ 198 __

Endroit: _____

Nbre total d'heures _____

Nbre total de jours _____

Tenue de l'activité: Nbre de jours pendant les heures de classe ____
" " " en dehors des heures de classe ____
" " " pendant les journées pédagogiques ____

Coût initial du projet _____

Montant accordé par le Ministère _____

ÉTAT DE COMPTE

Le Service de la formation du personnel scolaire doit à: _____

_____

Nom de la commission scolaire: _____

la somme de : _____

_____ _____

Signature du directeur général Date

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION INDIVIDUEL

IDENTIFICATION DU PROJET: ☐ Primaire ☐ Secondaire ☐ Anglais, langue seconde ☐ Français, langue seconde ☐ Classes d'accueil et de francisation

NOM DE L'ANIMATEUR: _____

NOMBRE TOTAL DE JOURS: _____

DATE: _____

COMMISSION SCOLAIRE: _____

RÉGION ADMINISTRATIVE: 1 2 3 4 5 6.1 6.2 6.3 7 8 9
(encercler)

POUR CHACUN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS, ENCERCLER LE NUMÉRO QUI CORRESPOND À VOTRE CHOIX:

Échelle: 4- Tout à fait d'accord
3- D'accord
2- En désaccord
1- Tout à fait en désaccord

1. Satisfaction générale

1.1 De façon générale, je suis satisfait(e) de ces activités de perfectionnement collectif.	4	3	2	1
1.2 Les séances de perfectionnement ont apporté des réponses aux questions que je me pose sur mon enseignement par rapport aux nouveaux programmes.	4	3	2	1

2. Les objectifs

2.1 Les objectifs pour chacune des séances de perfectionnement ont été bien présentés.	4	3	2	1
2.2 Les objectifs des sessions étaient pertinents.	4	3	2	1
2.3 Les objectifs poursuivis par ces sessions ont été atteints.	4	3	2	1

3. Le contenu

3.1 Le contenu des sessions était adapté aux objectifs présentés.	4	3	2	1
3.2 Le contenu était bien structuré.	4	3	2	1
3.3 Les documents de support (acétates, audio-visions,etc.) étaient adéquats dans l'ensemble.	4	3	2	1
3.4 Les éléments traités dans le contenu ont constitué un apport à mon enseignement.	4	3	2	1

4. L'animation

4.1 Les stratégies mises en oeuvre pour favoriser l'atteinte des objectifs de ces sessions étaient appropriées.	4	3	2	1
4.2 Les stratégies utilisées au cours de ces sessions étaient variées.	4	3	2	1
4.3 Mon intérêt s'est maintenu tout au long de ces sessions.	4	3	2	1
4.4 L'animateur/les animateurs était/étaient attentif(s) aux besoins exprimés des participant(e)s.	4	3	2	1

5. Les modalités administratives

5.1 Le nombre de jours pour réaliser ce projet de perfectionnement était adéquat.	4	3	2	1
5.2 Les séances m'ont permis de réinvestir les acquis.	4	3	2	1
5.3 Suite à cette expérience, qu'elle est selon vous, la fréquence la plus rentable? Encercler votre choix:				
a) session intensive (i.e. x jours consécutifs)	4	3	2	1
b) sessions hebdomadaires (i.e. 1 jour/semaine pendant x semaines consécutives	4	3	2	1
c) x sessions mensuelles (i.e. 1 jour/mois pendant x mois)	4	3	2	1
d) sessions bi-annuelles (i.e. 2 jours à l'automne et 2 jours au printemps)	4	3	2	1
e) autre (préciser) _____				

6. Ecrire un bref commentaire général sur ces sessions (les points forts et les points faibles.

_____

_____

_____

7. Quelles activités de perfectionnement en didactique voudriez-vous suivre? _____

_____

_____

MERCI.